

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 34 (1963)

Heft: 1

Rubrik: Annexes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Requête pour l'amélioration
de l'horaire des chemins de fer dans le Jura bernois**

pour la période du 26 mai 1963 au 30 mai 1964

Delémont, le 10 janvier 1963.

A la Direction cantonale des chemins de fer

B e r n e

par les bons soins de la Préfecture de Delémont.

Monsieur le Directeur,

L'examen du premier projet d'horaire du 21 décembre 1962 nous suggère quelques remarques que nous prenons la liberté de relever dans l'exposé suivant :

A. GÉNÉRALITÉS

D'une manière générale, l'horaire donne satisfaction à la population.

Si des améliorations sont encore désirées, elles ne seront guère réalisables avant l'établissement de la double voie entre Bâle et Bienne. Ce tronçon est particulièrement chargé, ce qui nuit à la régularité de marche des trains, des trains directs surtout.

L'amélioration des relations du matin et du soir entre Porrentruy et Bâle est unanimement souhaitée. Les abonnés demandent un train direct arrivant à Bâle vers 07.45 h. et quittant Bâle vers 18.15 h.

Nous revenons à charge en faveur du rétablissement de compositions directes Berne-Bienne-La Chaux-de-Fonds, telles que nous les avons autrefois. Les milieux horlogers de chez nous attachent une très grande importance à ces liaisons rapides.

La mise en service de compositions-navettes légères sur la ligne (Bienne) Sonceboz-Moutier (Delémont) assurerait un trafic plus rapide dans la vallée de Tavannes.

Un aménagement rationnel des installations de la Gare de Sonceboz (passage sous-voies) permettrait également un meilleur écoulement du trafic local entre Bienne et Moutier.

B. TRAINS DIRECTS INTERNATIONAUX

Nous attendons la mise en service de la traction Diesel sur la ligne Paris-Belfort et les nouveaux aménagements de la Gare de Delle avant de formuler de nouvelles requêtes.

Nous vous demandons cependant que les trains :

- 1) 579/582 (Berne dép. 17.15 — Belfort arr. 19.18)
(Belfort dép. 12.22 — Berne arr. 14.33)

soient composés de voitures directes entre Paris et Berne.

- 2) 611-569 (Interlaken dép. 08.01 — Paris arr. 19.17)
ait une marche plus rapide.

C. TRAINS DIRECTS

- 3) 332 (Bâle dép. 16.10 — Bienne arr. 17.35)
sa correspondance avec le 588 à Bienne doit être maintenue, ce dernier part à 17.26.
- 4) 336 (Bâle dép. 17.48 — Delémont arr. 18.19)
nous regrettons que la correspondance n'existe pas, à Delémont, avec le 579, partant à 18.17, en direction de Delle-Paris.
- 5) 404 (La Chaux-de-Fonds dép. 07.31 — Bienne arr. 08.11)
soit direct entre Saint-Imier et Bienne, ou qu'il s'arrête à Courtelary et Sonceboz ; actuellement, il s'arrête assez régulièrement à Sonceboz.
- 6) 577/325 (Berne dép. 15.00 — Bienne arr. 15.31)
(Bienne dép. 15.38 — Bâle arr. 16.47)
que la correspondance de ces deux trains soit assurée.
- 7) 585 (Bienne dép. 21.03 — Bâle arr. 22.20)
s'arrête à Laufon.

D. TRAINS OMNIBUS

Cadre 30 : Lausanne - Neuchâtel - Bienne

- 8) 2131 (Neuchâtel dép. 12.15 — Bienne arr. 13.05)
circule tous les jours jusqu'à Bienne, avec départ, le dimanche, à 12.30 de Neuchâtel, et même arrivée à Bienne.

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

Bienne	Hôtel Seeland Entièrement rénové — Confort	(A. Flückiger) (032) 2 27 11
Boncourt	Hôtel à la Locomotive Salles pour sociétés — Confort	(L. Gatheral) (066) 7 56 63
Boncourt	Hôtel de la Rochette Chambres tout confort	(G. Suter-Mazzucotelli) (066) 7 56 14
Delémont	Hôtel Terminus Tout confort	(Robert Obrist) (066) 2 29 78
Laufon	Hôtel du Jura Chaîne des rôtisseurs - Salle de conférence	(M. Regli) (061) 89 51 01
Moutier	Hôtel Suisse Rénové, grandes salles	(Famille Brioschi-Bassi) (032) 6 40 37
La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau Neuf — Confort, salles	(Jean Marty) (038) 7 94 55
Porrentruy	Hôtel du Cheval-Blanc Rénové, confort, salles	(C. Sigrisi) (066) 6 11 41
St-Ursanne	Hôtel du Bœuf Rénové, sa cuisine, sa cave	(Jos. Noirjean) (066) 5 31 49

SEVA

Un plan extraordinaire!
Beaucoup de lots -
beaucoup de chances!

^{145/2}
1 x 120'000
12 x 10'000
15 x 1'000
etc. etc.

41'048 lots d'une valeur globale de Frs 501'000.-

Séries 5 billets chiffres finals 0 — 4 contiennent au moins 1 lot
particulièrement 5 billets chiffres finals 5 — 9 contiennent au moins 1 lot
intéressantes 10 billets chiffres finals 0 — 9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.— (la série de 5 billets Frs 25.—, la série de 10 billets Frs 50.—)
plus 50 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux
III 10026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts.

Adresse: Loterie SEVA, Berne, téléphone (031) 45 44 36. Les billets SEVA sont
aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés,
ainsi que dans de nombreux magasins, etc.

Hâtez-vous! **Tirage en février**

1154

Cadre 35 : Bienne - Granges - Delémont - Bâle

- 9) 3384 (Bâle dép. 20.27 — Delémont arr. 21.31)
soit dépassé par le 334 à Laufon au lieu de Grellingue,
le 3384 peut être avancé de quelques minutes au départ
de Bâle.
- 10) 3444 (Bâle dép. 12.15)
parte de Bâle à 12.11 au lieu de 12.15, pour les abonnés-
écoliers et employés, rentrant à domicile à midi.
- 11) 3393 (Delémont dép. 22.55 — Bâle arr. 23.50)
ait une marche plus régulière, avec une arrivée nor-
male, avant minuit à Bâle, à cause des tramways.
- 12) 3413 (Bienne dép. 06.35 — Delémont arr. 07.30)
raccourcir son temps d'arrêt, le dimanche, à Granges,
pour permettre la correspondance, à Moutier, avec le
3014, sur Sonceboz.
- Cadre 36 : Delémont - Delle**
- 13) 2961 (Porrentruy dép. 16.12 — Delémont arr. 16.42)
circule également le dimanche, à cause de ses bonnes
correspondances, à Delémont, en direction de Berne et
de Lausanne.
- 14) 2975 (Porrentruy dép. 19.20 — Delémont arr. 20.05)
parte tous les jours, à 19.34, de Porrentruy.

Cadre 38 : Bienne - La Chaux-de-Fonds

- 15) 3298 (La Chaux-de-Fonds dép. 23.47 — Bienne arr. 00.39)
soit remplacé, du lundi au samedi, par le M5838
(ancien numéro) **ouvert au trafic voyageurs,** entre
La Chaux-de-Fonds et Bienne.
- 16) 3214 (La Chaux-de-Fonds dép. 07.04 — Bienne arr. 08.05)
s'arrête à La Heutte, pour que les voyageurs n'aient
pas à attendre à Bienne sur les correspondances.
- 17) 3243 (Bienne dép. 12.41 — La Chaux-de-Fonds arr. 13.48)
s'arrête à La Heutte, afin de permettre aux abonnés de
rentrer chez eux pour le repas de midi.

Cadre 39 : Delémont - Sonceboz - Bienne

- 18) 3014 (Delémont dép. 06.47 — Sonceboz arr. 07.43, en été)
circule toute l'année, le dimanche, à cause de ses bonnes
correspondances à Bienne.

- 19) 3047 (Sonceboz dép. 13.57 — Reconvilier arr. 14.12)
circule jusqu'à Malleray-Bévilard, la Gare de Reconvilier disposant d'un tracteur pour les manœuvres.
- 20) 3074 (Delémont dép. 18.44 — Moutier dép. 19.09)
rétablit sa correspondance, à Moutier, avec le 581, arr. 19.11.

Nous recommandons les présentes revendications à votre bienveillante attention et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Au nom de l'Association
pour la défense des intérêts du Jura :

pour la Commission des horaires,

Le président :
Frédéric REUSSER

Le secrétaire :
Henri-Louis FAVRE

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Notre approvisionnement en sciages est assuré. — En Suisse, 80 % des bois réclamés par le marché sont acheminés dans le secteur de la construction, où l'activité reste très vive. A suivre l'évolution des chiffres concernant les logements construits et les permis de bâtir délivrés en 1962, on peut admettre que l'activité du bâtiment cessera de s'accroître et tendra à se stabiliser. Le renchérissement de 8 % qui s'est produit l'année passée agit dans le même sens, comme aussi les mesures prises pour freiner la conjoncture et qui pourraient avoir en 1963 des effets plus marqués qu'en 1962. On peut donc présumer que la consommation de bois de service se maintiendra au même niveau que l'année passée, où l'on a consommé 1,65 million de mètres cubes, soit 8 % de plus qu'en 1961.

Une légère augmentation des besoins s'est aussi fait sentir pour les produits semi-finis et finis, comme les panneaux de toutes sortes et les meubles. Dans l'ensemble, donc, la situation du marché suisse est assez équilibrée. Celle du marché européen l'est également. Certains observateurs estiment même que les besoins des principaux pays importateurs de sciages, de bois à papier et d'états de mine, pourraient baisser quelque peu. Les pronostics établis jusqu'ici sont fondés sur un optimisme quelque peu nuancé, car un faible excédent d'offre pourrait finalement entraîner de légères baisses sur le marché européen.